

Contrat renouvelable par tacite reconduction au
1er janvier prochain

N° de police d'assurance : 0123456789
(à reporter dans la charte de prêt)
NOM PRENOM
Le 30/02/2025

M. PRENOM NOM
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE

Attestation ASSURANCE Biens confiés

Valable du 01/07/2025 au 05/08/2025 (Durée couvrant les dates du prêt).

Sociétaire souscripteur du contrat
NOM PRENOM

Bénéficiaire des garanties

NOM PRENOM (correspondant à l'emprunteur inscrit sur la charte de prêt)

Contenu des garanties

Le bien confié par un tiers au bénéficiaire désigné ci-dessus est garanti, **en tout lieux**, pour **tout évènement accidentel, perte, casse ou vol**, en **dehors de toute activité professionnelle** : Instrument (correspondant à l'instrument prêté) appartenant à Département de la Moselle.

Montant maximum garanti

A concurrence d'un plafond de 2 000 € par événement.
(montant couvrant la valeur de l'instrument + matériel)

Martin Dupont
Directeur général Assurance



Retrouvez toutes vos informations sur **l'application Assurance** et sur **espacepersonnel.assurance.fr**

POUR NOUS CONTACTER



XX.XX.XX.XX.XX

Appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8h à 8h15 et le samedi de 8h à 8h05



gestionassurance@assurance.fr



espacepersonnel.assurance.fr



Adresse Assurance CEDEX

ATT_AHA